



# Décider et agir collectivement

## Présentation

Sur la base du postulat que « seul on va plus vite et ensemble on va plus loin », la formation proposée vise à se familiariser aux outils de l'intelligence collective entre élus, entre élus et professionnels des collectivités et entre élus / professionnels et habitants membres ou non de collectifs constitués (association ou autre).

## Organisation de la formation

Formation dispensée en présentiel (1 journée de 6 heures).

A partir d'une caractérisation individuelle de la collectivité d'appartenance et d'une formulation des attendus de formation, exploration des outils et processus susceptibles de renforcer l'agir en commun. Ces outils et processus empruntés à la sociocratie (mode d'organisation du pouvoir où celui-ci est exercé par l'ensemble de la société) seront préférentiellement pratiqués dans le cadre d'exercice de mises en situation et d'échanges de pratiques.

## Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation.

Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

## Admission

## Droits d'inscription

650 € / personne

## Infos pratiques

- > Composante(s) : UFR Sciences humaines, Service Formation Continue et Alternance
- > Modalité d'enseignement : Formation continue